



Données de référence 2018 (01/01/2018 - 31/12/2018)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 01/03/2019 - 01/10/2019

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 31^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2018 – 2020, portant sur les données de l'année 2018.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Le manuel d'utilisation est accessible dans l'onglet « Documentation » de l'application.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1. Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[10 276 617]

Commentaires

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, les dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national ou fédéral	88 626 529 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

003. PIB par habitant (en €) en prix courant pour l'année de référence

[19 614]

Commentaires

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[16 766]

NA

Commentaires

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[]

Autorisation de décimales : 5

NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 5 :

Sources : Sources for questions 1, 2 and 3 -National Statistics Institute (Instituto Nacional de Estatística)
Sources for question 4 - Ministry of Solidarity, Employment and Social Security (Ministério da Solidariedade, Emprego e Segurança Social)

1.1.2. Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux des budgets alloués au ministère public

et/ou à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	484 673 254 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	425 895 938 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation	3 723 557 [] NA [] NAP	1 866 649 [] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	1 200 000 [] NA [] NAP	1 185 948 [] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	44 014 955 [] NA [] NAP	29 427 384 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	164 100 [] NA [] NAP	45 672 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : 6.2. The decrease in relation to 2016 is related to the non-payment of information and communication technology licenses in 2018, which resulted from the unpredictability of the procurement process.

6.3 This value corresponds to the expenses related to psychologist, interpreters and experts. There is no apparent justification for the noted increase.

6.6. The increase in relation to 2017 is due to the general budget increase.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux des budgets publics alloués au ministère public et/ou à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
---	---------------------	---------------------

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	(X) Oui () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

S'il existe des exceptions à la règle de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- In general, courts costs and official fees are not related neither to the nature of the case, nor to the volume of activity, but are related to the value of the disputed claim. There are exceptions when certain classes are involved such as the Government or entities recognized to have social utility, e.g. mercy houses or charitable institutions. The Portuguese law refers to the concept of value for purposes of calculating the justice tax and this calculation is based on a unit of cost (UC) which varies according to a table and is actualized yearly. In 2014, 2016 and 2018 its value was maintained at 102 Euros.

The fixed costs for litigants in civil proceedings are set out in articles 5-7 and in the attached tables I and II of the Decree Law 34/2008 of 26th February 2008 (Regulation of Procedural Costs). The fixed costs for litigants involved in criminal proceedings are set out in article 8 and in the attached table III of the same Decree Law.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[204]
[] NA
[] NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[129 093 962]
[] NA
[] NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	53 213 075 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires In 2016, in fact, the amounts of budget allocated to legal aid considered in the approved budget were lower than in 2018. However, in 2016 the execution amount was very much in line with the approved budget and the amount implemented in 2018.

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	54 522 686 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	109 000 000 [] NA [] NAP	131 069 729 [] NA [] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national

Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre ministère	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Tribunaux	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser : "Other" - Ministry of Finance

The Parliament adopts and evaluates the use of the State budget. The Ministry of Finance is always involved in the preparation and allocation of resources.

014-1. (ancienne question 61) Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein des tribunaux ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Président du tribunal	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Directeur administratif du tribunal	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Greffier en chef	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : The category "other" includes the District Management Council and the Ministry of Justice. The District Management Court has responsibilities on the preparation of the budget, allocation and for the report evaluation.

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6 à 14 :

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	1 716 787 243 [] NA [] NAP	1 619 793 694 [] NA [] NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Tribunaux (voir question 6 ou 7)	(X)	()	()
Aide judiciaire(voir question 12 ou 7)	(X)	()	()
Ministère public (voir question 13 ou 7)	(X)	()	()

all values are included

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus	Non inclus	N'existe pas (NAP)
Système pénitentiaire	(X)	()	()
Service de probation	(X)	()	()
Conseil supérieur de la magistrature	(X)	()	()
Cour constitutionnelle	()	(X)	()
Service de gestion du système judiciaire	(X)	()	()
Service de l'avocat d'Etat	()	()	(X)

Service de l'exécution	()	(X)	()
Notariat	()	()	(X)
Service d'expertise légale	(X)	()	()
Protection judiciaire de la jeunesse	(X)	()	()
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X)	()	()
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	()	(X)	()
Service d'immigration	()	(X)	()
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X)	()	()
Autres	()	()	(X)

Si « autres », veuillez préciser : "other" is not applicable

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 15-1, 15-2 et 15-3:

Sources : Sources: Financial and Equipments Institut (Instituto de Gestão Financeira e Equipamentos da Justiça)

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1. Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant d'aller devant le tribunal et durant la procédure ?

- Legal protection is the constitutionally and legally enshrined system ensuring that no one experiences difficulty or is prevented, due

to their social or cultural status, or lack of financial means, from being informed of, exercising or defending their rights.

It consists of two types:

- Legal information, which seeks to inform of one's rights and the legal system, providing for the optimum exercise of those rights and the fulfilment of the legally established duties, in particular by means of the gradual creation of services providing access to the courts and judicial services and; - Legal protection, which includes: (i) Legal advice, and (ii) Legal aid, which takes the following forms: Total or partial exemption from court fees and other charges relating to the proceedings; Deferment of payment of court fees and other charges relating to the proceedings; Appointment and payment of the legal representative's fees, or alternatively, payment of fees to the enforcement agent. Legal protection may be granted for the resolution of any type of legal dispute or litigation and legal aid does not depend on any prior assessment of the purpose and complexity of the action to be commenced or already brought, its merit or the type of proceedings.

017. L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Legal aid may also include fees of technical advisors or experts, costs of other legal professionals (notaries) and travel costs. In addition, all applications, certificates and any other documents requested for legal protection purposes are exempt from taxes, fees and charges.

2.1.2. Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
-------	---------------------------------------	---

TOTAL	196 627 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant :

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Victimes	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou en raison de l'absence d'un éventuel succès) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

- le tribunal
 une instance extérieure au tribunal
 une instance mixte (tribunal/organe externe)

Commentaires

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

- Oui
 Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ? The Portuguese private system corresponds to the EU's legal expenses insurance special regime set in Directive 2009/138/EC, of 25 November 2009.

It is not a growing phenomenon in Portugal.

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23 :

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1. Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui	Adresse(s) internet :
aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	()	(X) www.dre.pt ; http://www.pgdlisboa.pt/leis/lei_main.php
à la jurisprudence des hautes juridictions	()	(X) http://www.dgsi.pt ; https://justica.gov.pt/Jurisprudencia
à d'autres documents (par exemple le téléchargement de formulaires, l'enregistrement en ligne)	()	(X) www.citius.mj.pt

Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « à d'autres documents » : "citius" include a number of downloadable forms and online registration. It's a web portal aimed to the dematerialization of Justice services.

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

- () Oui, toujours
(X) Non
() Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaires - Si oui seulement dans quelques situations particulières, veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle/viol	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Victimes du terrorisme	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Mineurs (témoins ou victimes)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Victimes de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Minorités ethniques	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Personnes handicapées	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Délinquants mineurs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si « autres personnes vulnérables » et/ou « autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-1. Les mineurs peuvent-ils être parties à une procédure judiciaire :

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser pour quelles procédures (civile, pénale, administrative/procédure normale ou accélérée) et à quelles conditions (les mineurs peuvent-ils bénéficier de l'aide judiciaire, d'un avocat, etc.) :

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

Oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions : It applies to all cases in which intentional crimes occur that cause grievous bodily harm or death. Should any of these situations occur, the persons who have access to the compensation fund are the victim himself and his/her legal heirs.

Non

Commentaires

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

Oui

Non

Commentaires

033. Si oui, cette indemnisation provient-elle :

d'un dispositif avec des fonds publics

des dommages et intérêts à payer par la personne responsable

d'un dispositif avec des fonds privés

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts

octroyés aux victimes par les juridictions ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur "de classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge". (La réponse NAP signifie que le procureur ne peut pas décider de classer une affaire de son propre chef. Une décision d'un juge est nécessaire.)

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser :

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Durée excessive de la procédure	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Non-exécution des décisions de justice	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Arrestation injustifiée	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Condamnation injustifiée	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Autre	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Commentaires - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des professionnels de la justice et des usagers des tribunaux pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ? Si oui, à quelles fréquences et à quels niveaux ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
1. Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
2. Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
3. Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
4. Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
5. Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
6. Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input checked="" type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
7. Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
8. Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaires - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : <https://pgwrk-websitemedia.s3.eu-west-1.amazonaws.com/production/pwk-web-encj2017-p/Reports/ENCJ Report IAQ 2017-2018 adopted GA Lisbon 1 June 2018.pdf>

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

(X) Oui

() Non

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Instance supérieure	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Ministère de la Justice	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Conseil supérieur de la magistrature	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Instance supérieure	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Ministère de la Justice	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	907 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	18 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile : The complaints concerned, among other motives, the handling of the cases by the judges and the duration of proceedings. They include complaints from the High Judicial Council, the Administrative High Judicial Council and the Ombudsman (other external bodies).

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1. Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques.



	Nombre de tribunaux
42.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	150 [] NA [] NAP
42.2 Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	394 [] NA [] NAP
42.3 Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	312 [] NA [] NAP

Commentaires These data correspond to the values given for the last scoreboard.

The differences registered result from the changes to the judicial organization (Law n. 40-A/2016, 22 December) in force since January 1, 2017.

42.1 the number of 1st instance courts with general jurisdiction decreased due to the increase of specialized courts.

Accordingly, 20 courts that were closed in 2014 were re-enacted as proximity judgments, new family sections were created as well as new sections with generic jurisdiction.

043. Nombre (entités juridiques) de tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) de 1ère instance

	Nombre de tribunaux
Total (il doit correspondre au nombre indiqué à la question 42.2)	411 [] NA [] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	20 [] NA [] NAP
Tribunaux des faillites	[] NA [X] NAP
Tribunaux du travail	44 [] NA [] NAP
Tribunaux des affaires familiales	49 [] NA [] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	[] NA [X] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	5 [] NA [] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	[] NA [X] NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	[] NA [X] NAP

Tribunaux administratifs	17 [] NA [] NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	[] NA [X] NAP
Tribunaux militaires	[] NA [X] NAP
Autres tribunaux spécialisés de 1ère instance	276 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autres tribunaux spécialisés de 1ère instance », veuillez donner des précisions : Changes to the judicial organization (Law n. 40-A/2016, 22 December) are in force since January 1, 2017.

044. Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée [par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez préciser : Law n.° 19/2019, 19th February.

The recent amendments to the Law of the Organization of the Judiciary System are intended to ensure the reciprocal proximity of justice and citizens in two key segments: criminal jurisdiction and family and minors jurisdiction.

These new amendements aim to facilitate people's access to courts and combat the desertification of the interior regions of the country.

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
le recouvrement d'une petite créance	186 [] NA [] NAP
le licenciement	52 [] NA [] NAP
le vol avec violence	186 [] NA [] NAP
faillite	67 [] NA [] NAP

Commentaires For debt collection of small claims - previously we only considered the court for the european order for payment procedure (Tribunal Judicial da Comarca do Porto - Juízo Central Cível do Porto),now we consider all competent courts for debt collection for small claims.

we also changed the other values because they didn't reflect the geographic locations of the courts that resulted from the recent changes to the judicial organization.

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note

explicative ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[15 000]

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 42, 43 et 45:

Sources : Question 42, 43 and 45 –Directorate-General for Justice Administration (Direcção-Geral da Administração da Justiça).

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1. Juges et personnels non-juges



046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	1 979 [] NA [] NAP	767 [] NA [] NAP	1 212 [] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	1 456 [] NA [] NAP	463 [] NA [] NAP	993 [] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	452 [] NA [] NAP	253 [] NA [] NAP	199 [] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les cours suprêmes	71 [] NA [] NAP	51 [] NA [] NAP	20 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : The number of Supreme Court Judges has been decreasing since 2015. In absolute terms the decrease from 2016 to 2018 is from 82 to 71 judges, which is not significant in absolute terms, but acquires a more relevant expression in relative terms.

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

Total	Hommes	Femmes
-------	--------	--------

Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel (si possible au 31 décembre de l'année de référence):

	Donnée
Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

Non

NAP

Commentaires

049. Nombres de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée) :

	Donnée
Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
affaires pénales (infractions graves)	()	()	()
affaires pénales (infractions mineures)	()	()	()
affaires familiales	()	()	()
affaires de droit du travail	()	()	()
affaires de droit social	()	()	()
affaires commerciales	()	()	()
affaires de faillite	()	()	()
autre affaires civiles	()	()	()

NAP

Commentaires - Si autre, veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quell(s) type(s) d'affaire(s) ?

affaires pénales

affaires autres que pénales

Commentaires The Portuguese judicial system foresees trial by jury in severe criminal cases.

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP

Commentaires

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	5 818 [] NA [] NAP	1 959 [] NA [] NAP	3 859 [] NA [] NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Personnels non juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision)	5 486 [] NA [] NAP	1 836 [] NA [] NAP	3 650 [] NA [] NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	94 [] NA [] NAP	63 [] NA [] NAP	31 [] NA [] NAP
4. Personnels techniques	238 [] NA [] NAP	60 [] NA [] NAP	178 [] NA [] NAP
5. Autres personnels non juges	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autres personnels non juges », veuillez préciser : In 2018, as in 2017 there were no other non-judge staff.

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement occupés)

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	5 784 [] NA [] NAP	1 942 [] NA [] NAP	3 842 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	5 532 [] NA [] NAP	1 847 [] NA [] NAP	3 685 [] NA [] NAP
2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	185 [] NA [] NAP	75 [] NA [] NAP	110 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	67 [] NA [] NAP	20 [] NA [] NAP	47 [] NA [] NAP

Commentaires Since 2016 there has been an increase of non-judge staff to meet the needs of additional staff. There were no legislative or other changes that could directly justify the increase.

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- pour l'aide judiciaire
- en matière familiale
- pour les ordres de paiement
- pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- exécution des affaires civiles
- exécution des affaires pénales
- autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- pour les affaires non contentieuses
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique
- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 46, 47, 48, 49 et 52

Sources : Directorate-General for Justice Policy (Direcção-Geral da Política de Justiça)

3.3.Ministère public

3.3.1.Procureurs et personnel



055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). Veuillez fournir

l'information en équivalent temps plein et pour des postes permanents effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	1 389 [] NA [] NAP	503 [] NA [] NAP	886 [] NA [] NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	1 295 [] NA [] NAP	446 [] NA [] NAP	849 [] NA [] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	78 [] NA [] NAP	46 [] NA [] NAP	32 [] NA [] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	16 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : In absolute terms the decrease from 2016 to 2018 is from 7 to 5 female prosecutors, which is not significant in absolute terms, but acquires a more relevant expression in relative terms.

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]
[X] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

059-1. Les Parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

Oui

Non

Commentaires

060. Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (sans le nombre de personnels non juges, v. question 52)(répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents effectivement pourvus)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	1 700 <input type="checkbox"/> NA	618 <input type="checkbox"/> NA	1 082 <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 55, 56 et 60

Sources : Directorate-General for Justice Policy (Direcção-Geral da Política de Justiça)

3.4.Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des procureurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
du personnel non-juge	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des avocats	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des notaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

des agents d'exécution	()	(X)
-------------------------------	-----	-------

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires . Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

3.4.2 Au niveau national

061-4. Disposez-vous, au niveau national, d'une ou de plusieurs enquêtes ou rapports récents concernant, en tout ou partie, la répartition hommes/femmes au sein du système judiciaire concernant :

	Oui	Non
les juges	(X)	()
les procureurs	(X)	()
le personnel non-juge	(X)	()
les avocats	()	(X)
les notaires	(X)	()
les agents d'exécution	(X)	()

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? http://www.cej.mj.pt/cej/estudos-gej/fich-pdf/eb_32Curso.pdf http://www.siej.dgpj.mj.pt/SIEJ/PDFs/tribunais/Tribunais_Pessoal%20ao%20servico_Carreira.pdf;

061-5. Existe-t-il un programme national ou un document d'orientation visant à promouvoir l'égalité hommes/femmes dans le système judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Pouvez-vous nous en préciser les références ou indiquer le lien internet pour accéder à ce(s) document(s), ou nous le/les adresser ? The National Strategy for Equality and Non-Discrimination -Portugal + Igual - was adopted on May 21, 2018, by a Council of Ministers Resolution No. 61/2018. This Strategy that encompasses all the governative areas, also applies to the judicial system.

You can consult the document here:

<https://dre.pt/web/guest/home/-/dre/115360036/details/maximized>

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
le recrutement des juges	()	(X)
la promotion des juges	()	(X)
le recrutement des procureurs	()	(X)
la promotion des procureurs	()	(X)
le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
la promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

[X] NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité homme/femme)

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et leurs fonctions. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	(X)	()
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires - Si « autres », pouvez-vous préciser ? Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-10. Dans le système judiciaire de votre pays (en se basant éventuellement sur des évaluations, études ou rapports officiels), quelles sont les principales causes d'inégalités dans :

les procédures de recrutement (veuillez préciser) :

les procédures de promotion et l'accès aux fonctions de responsabilité (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-11. Dans vos tribunaux, une attention particulière est-elle portée à la question de la parité vis-à-vis du public ou des usagers de la justice, notamment :

Oui, veuillez préciser

Non

les magistrats ou personnel des tribunaux sont plus des hommes ou des femmes selon certains types d'affaires	()	(X)
la composition des audiences collégiales est toujours mixte	()	(X)
il existe des statistiques hommes/femmes concernant les personnes qui saisissent le tribunal/les victimes, les auteurs d'infractions, etc.	()	(X)

Commentaires - si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires .

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national par une institution <input checked="" type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> définies et coordonnées au niveau des l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> autre
TI Gouvernance informatique	<input type="checkbox"/> gouvernance au niveau national par une institution <input checked="" type="checkbox"/> gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> organisées au niveau des l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> autre

Commentaires

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre) There are several entities that implement IT strategy and governance under the guidance of the Ministry of Justice

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	(X) Oui () Non	(X) Oui () No
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	(X) Oui () Non	() Oui (X) No
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	() Oui (X) Non	() Oui (X) No

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches »

065-3. Existe-t-il un dispositif de détection et de valorisation des innovations en matière de technologies de l'information issues d'initiatives personnelles et/ou des tribunaux ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires (précisez notamment les projets ayant connu des développements nationaux) The Ministry of Justice promotes the presentation of ideas, from all the legal professionals, such as judicial staff, that may lead to specific measures of innovation and digital transformation in the judicial system.

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

- (X) Oui
() Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

- [X] les processus opérationnels
 [X] la charge de travail
 [X] les ressources humaines
 [X] les coûts
 [] autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact) The change of business proceedings related to the service desk in the courts and the adoption of new communication channels for interaction with citizens had a significant impact in the workload and human resources management. At the same time, citizens spend less time in courts and promotes efficiency and effectiveness of the justice system.

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent)

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

- (X) Oui
() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.)

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

- (X) Oui
() No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	() Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements (X) Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Pénale	() Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements (X) Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Administrative	() Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements (X) Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
-----------------------	---	---	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

(X) Oui

() Non

Commentaires

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

[X] Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

[X] Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

[X] Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès The authority delivering the access is the General-Directorate for the Administration of Justice.

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

(X) Oui

() Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser It also exists in labour courts and maritime courts.

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité
Civile et/ou commerciale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP) [] NA

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
-----------------------	---

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui

Non

Commentaires The voice recognition features are to be implemented in all courts.

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Essai pilote <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Essai pilote <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> dans tous les tribunaux <input type="checkbox"/> dans la plupart des tribunaux <input type="checkbox"/> dans certains tribunaux / certaines phases pilotes <input type="checkbox"/> non disponible pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Essai pilote <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- 100% - accessible à l'ensemble de l'appareil judiciaire
- 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- 1-9% - dans un seul tribunal
- 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires**063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)**

- Oui
- Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser It exists in all courts and subject matters (family, labour, maritime) citius/SITAF

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nexion d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) [] NA	<input checked="" type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible [] NA [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NA [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NA [] NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input checked="" type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté [] NA [] NAP

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input checked="" type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> accessible aux parties <input type="checkbox"/> publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> les deux <input type="checkbox"/> non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input checked="" type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Registre relatif aux entreprises	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Land and Business Registry is managed by the Registry and Notariat Institut - Ministry of Justice (Instituto dos Registos e Notariado)

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)

Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres (préciser en commentaires)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser System name: CITIUS.NET/ SITAF.WEB/ BNA

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires It is only possible to request legal aid by electronic means in criminal cases when the defendant is presented in court. In such cases lawyers are obtained automatically through a web service called SinOA.

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
--

Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

Oui

Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> [X]	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> [] SMS <input type="checkbox"/> [] Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> [X] Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> [] Autres	<input checked="" type="checkbox"/> [X]
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> [X]	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> []	<input type="checkbox"/> [] SMS <input type="checkbox"/> [] Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> [X] Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> [] Autres	<input checked="" type="checkbox"/> [X]

Commentaires

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Communication entre le tribunal et les avocats représentant les parties

(X) Oui

() Non

Communication entre le tribunal et les parties non représentées par un avocat

() Oui

(X) Non

Commentaires

064-6-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) - pour cette matière <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique

Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input checked="" type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés ? (contentieux de faible valeur, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire)

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant. civil undisputed claims

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.).

Oui

Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui

Non

Commentaires

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	--	--

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

	Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> De droit commun seulement <input checked="" type="checkbox"/> De droit commun et spécialisé <input type="checkbox"/> De droit spécialisé seulement

Commentaires

3.6. Performance et évaluation

3.6.1. Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

dans les services du ministère public

() Oui
(X) Non

Commentaires

3.6.2. Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

[X] nombre de nouvelles affaires

[X] durée des procédures (délais)

[X] nombre d'affaires terminées

[X] nombre d'affaires pendantes

[X] stocks d'affaires

[X] productivité des juges et des personnels des tribunaux

[] satisfaction du personnel des tribunaux

[] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

[] coûts des procédures judiciaires

[] nombre de recours

[] taux de recours

[X] clearance rate

[X] disposition time

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

[X] nombre de nouvelles affaires

- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Besides an annual report, there are also a trimestral and semestral statistics to evaluate judge's performance.
In the case of the Administrative and Tax Courts the reports are semestral.

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis?

Oui

Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

Oui

Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) :

Conseil Supérieur de la Magistrature

Ministère de la Justice

Organe d'inspection

Cour Suprême

Organe d'audit extérieur

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) :

Conseil supérieur des procureurs

Ministère de la Justice

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit extérieur
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

3.6.3.Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public



070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	(X)	()
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires Through SITAF and CITIUS (case management systems) it is possible to check waiting times during judicial proceedings.

3.6.4. Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) : Directorate-General for Justice Policy (Ministry of Justice)
- Non

080-1. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal:

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) : Public Prosecutor General's Office
- Non

080-3. Est-ce que cette institution publie sur internet des statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public?

Oui, sur internet

Non, seulement en interne (sur un site intranet)

Non

Commentaires

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et un bilan d'évaluation) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, des objectives et une évaluation de l'activité)?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

[] Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

[] Pouvoir législatif

[] Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

[] Président de la juridiction

[] Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

- Oui
- Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

- Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)
- Procureur général /Procureur de la République
- Conseil supérieur des procureurs
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

- Oui
- Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : General Prosecutors Office
High Judicial Council
Administrative High Judicial Council

4. Procès équitable

4.1. Principes

4.1.1. Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser: The parties have the possibility to lodge an appeal to the immediately superior court.

085-1. Ratio entre le nombre total de procédures de récusations initiées et le nombre de récusations qui ont abouti (au cours de l'année de référence) :

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ?

[X] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[X] Pour les procédures civiles (durée)

[X] Pour les procédures pénales (durée)

[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour Européenne des droits de l'Homme au niveau de l'Etat/au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées):

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation par la Cour Européenne des droits de l'Homme ?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions dans ce chapitre.

4.2. Durée des procédures

4.2.1. Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
 en matière pénale
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
 en matière pénale (infractions mineures)
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements par oral, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
 affaires pénales
 affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2. Gestion des flux d'affaires – première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	230 602 [] NA [] NAP	296 748 [] NA [] NAP	323 967 [] NA [] NAP	203 383 [] NA [] NAP	47 476 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

3. Affaires administratives	71 446 [] NA [] NAP	24 382 [] NA [] NAP	27 055 [] NA [] NAP	68 773 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[X] NA [] NAP			

Commentaires The question 91_1 "Civil (and commercial) litigious cases", includes the case-flow of civil justice, labour justice and juvenile justice. It does not include civil and labour enforcement cases.

On 1 September 2013, the new Code of Civil Procedure entered into force, establishing a new regime for the enforcement action in Portugal, based on a new paradigm, which states that the processes that run in court must stand out clearly - those who are dependent on the commission of an act of the judge or the secretary – from those who run out of court. This new model, which enables a new way of organizing tasks, of work monitoring and of differentiating responsibilities is provided for in Article 551, paragraph 5 of the new Code of Civil Procedure. This new system follows more closely the current model in other countries and, without prejudice to the specificities of each planning and method of statistical production, will facilitate the future approach to a comparison of the Portuguese system with that of other countries. From a statistical point of view, this new model has not yet however been reflected in numbers, as work is still ongoing aimed at demarcating the procedures that are in court, waiting for an act, from those that are being handled by other entities. Since is not yet possible to provide figures that reflect the amount of work taken on by the courts as referred above, the data does not include civil and labour. The number of enforcement cases for the year 2018 are: Pending cases on 1 Jan. 2018 700.638; Incoming cases:127.646; Resolved cases:222.480; Pending cases on 31 Dec. 2018: 605.804 This numbers correspond to the total number of existing procedures in Portugal in 2018, following the existing model prior to the entry into force of the said legal diploma.

For this reason, the alerts and notes transmitted in previous years with regard to comparisons between countries still remain. A comparative reading of these values must, as we have repeatedly drawn attention, be very cautious, refraining from any comparison in terms of volume or duration of cases and should be limited to the evaluation of the development indicators.

The question 91_3 "Administrative law cases", includes administrative and tax cases.

The number of Pending cases on 1Jan. that correspond only to tax cases is 47931

The number Incoming cases that correspond only to tax cases is 14895

The number of Resolved cases that correspond only to tax cases is 16828

The number of pending cases on 31 Dec. that correspond only to tax cases is 45998

91.1 Due to increased efficiency of first instance courts, we can notice for the last several cycles a down-word trend in respect of the number of pending cases, namely civil and commercial litigious cases

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. NAP

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. NAP

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	45 893 [] NA [] NAP	77 617 [] NA [] NAP	79 126 [] NA [] NAP	44 384 [] NA [] NAP	18 459 [] NA [] NAP
1. Infractions graves	42 071 [] NA [] NAP	61 863 [] NA [] NAP	63 408 [] NA [] NAP	40 526 [] NA [] NAP	18 013 [] NA [] NAP
2. Infractions mineures	2 238 [] NA [] NAP	7 437 [] NA [] NAP	7 563 [] NA [] NAP	2 112 [] NA [] NAP	104 [] NA [] NAP
3. Autres affaires	1 584 [] NA [] NAP	8 317 [] NA [] NAP	8 155 [] NA [] NAP	1 746 [] NA [] NAP	342 [] NA [] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Regarding the decrease of the numbers comparing to 2016, there were no legislative changes or others that could explain this decrease. Due to increased efficiency of first instance courts, we can notice for the last several cycles a down-word trend in respect of the number of pending cases, namely criminal law cases.

4.2.3. Gestion des flux d'affaires – seconde instance

097. Tribunaux de 2^{ème} instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2 ^{ème} instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	14 087 [] NA [] NAP	24 849 [] NA [] NAP	24 130 [] NA [] NAP	14 806 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	6 547 [] NA [] NAP	20 661 [] NA [] NAP	21 030 [] NA [] NAP	6 178 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP				
3. Affaires administratives	7 540 [] NA [] NAP	4 188 [] NA [] NAP	3 100 [] NA [] NAP	8 628 [] NA [] NAP	[] NA [X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Regarding the increase in the number of pending administrative law cases comparing to 2016, there were no legislative changes or others that could explain this variation”.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	3 713 [] NA [] NAP	10 928 [] NA [] NAP	10 995 [] NA [] NAP	3 646 [] NA [] NAP	[] NA [X] NA [] NAP

1. Infractions graves	3 713 [] NA [] NAP	10 928 [] NA [] NAP	10 995 [] NA [] NAP	3 646 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

4.2.4. Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	1 394 [] NA [] NAP	3 919 [] NA [] NAP	3 870 [] NA [] NAP	1 443 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	332 [] NA [] NAP	2 850 [] NA [] NAP	2 803 [] NA [] NAP	379 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			
3. Affaires administratives	1 062 [] NA [] NAP	1 069 [] NA [] NAP	1 067 [] NA [] NAP	1 064 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP			

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Regarding the slight decrease in the number of pending civil and commercial litigious cases at the beginning of the year 2018, comparing to 2016, there were no legislative changes or others that could explain this decrease

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

(X) Oui

() Non

Commentaires

099-1-1. Si oui, veuillez indiquer le nombre :

d'affaires reçues par la Cour suprême ? [0]

d'affaires classées par cette procédure ? [0]

Commentaires The number of cases is NOT AVAILABLE.

I could not publish the section without fulfilling the box.

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	127 [] NA [] NAP	965 [] NA [] NAP	941 [] NA [] NAP	151 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

1. Infractions graves	127 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	965 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	941 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	151 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Infractions mineures	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
3. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

4.2.5. Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires de divorce contentieux, licenciement, faillite, vol avec violence, homicide volontaire, relatives aux demandeurs d'asile et relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.
Divorce contentieux	3 871 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 256 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 560 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 567 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Licenciement	1 462 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 312 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 559 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 215 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Faillite	2 175 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	12 437 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	12 748 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 864 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Vol avec violence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Homicide volontaire	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires The decrease of the number of pending cases follows the global general tendency of decrease of the number of civil and labor cases filed and pending. We have not identified any legislative or other changes that could directly justify the decrease of such cases.

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours juridictionnels relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Please check general comments

102. Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal). La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Licenciement	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Vol avec violence	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Homicide volontaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. Please check general comments

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. Please, have a look at the general comment.

4.2.6. Gestion des flux d'affaires – ministère public

105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- [X] diriger ou superviser l'enquête policière
- [X] mener des enquêtes
- [X] quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- [X] porter une accusation
- [X] soumettre l'affaire au tribunal
- [X] proposer une peine au juge
- [X] faire appel
- [X] superviser la procédure d'exécution
- [X] classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- [] clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- [X] autres attributions significatives (veuillez préciser) :check comments

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- [X] affaire civiles
- [X] affaires administratives
- [X] affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

107. La gestion des affaires par le procureur : nombre total des affaires pénales en première instance

	Reçues par le procureur au cours de l'année de référence	Classées sans suite par le procureur (v. 108 ci-dessous) au cours de l'année de référence	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales traitées en première instance par le procureur	458 270 <input type="checkbox"/> [] NA <input type="checkbox"/> [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP	47 092 <input type="checkbox"/> [] NA <input type="checkbox"/> [] NAP

Commentaires

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été portées par le procureur devant les tribunaux par le biais de cette procédure?

	Nombre de procédures du plaider coupable
Total	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
Avant que l'affaire ne soit portée devant les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP
Pendant la procédure judiciaire	<input checked="" type="checkbox"/> [X] NA <input type="checkbox"/> [] NAP

108. Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur.

	Nombre d'affaires
Nombre total des affaires classées sans suite par le procureur (1 + 2 + 3 + 4)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

109. Est-ce que ces données incluent le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107, 107-1 et 108.

Sources : Directorate-General for Justice Policy (Direcção-Geral da Política de Justiça)

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1.Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :check comments



111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges
- une instance composée seulement de non juges
- une instance composée de juges et de non juges

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges: (plusieurs réponses possibles)

- Concours / Examen
- Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
- Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen):

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge? (plusieurs réponses possibles)

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Les résultats d'évaluations
- Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2.Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Le ministère public est-il :

- statutairement indépendant
- sous l'autorité du ministre de la Justice ou une autre autorité centrale
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (mutation, nomination...).

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :check comments

Commentaires

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement. Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

une instance composée seulement de procureurs

une instance composée seulement de non procureurs

une instance composée de procureurs et de non procureurs

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

Oui

Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?proseHigh Council of the Public Prosecution Service

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs: (plusieurs réponses possibles)

Concours / Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaires - Veuillez préciser comment se déroule la promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur?

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Les résultats d'évaluations

Les critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.3.Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :2

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :2

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

NA

NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

- []
 NA
 NAP

Commentaires

126-1. Est-il renouvelable ?

- Oui
 Non
 NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : High Judicial Council
Public Prosecutors Office

5.2. Formation

5.2.1. Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires According to the legal professional statute of judges (Law 21/85) in-service training is a right and a duty, and each judge shall attend at least two sessions every year.

As the Centre for Judicial Studies (CEJ) offers more than one hundred sessions a year only a very small part is mandatory. For this reason both boxes (Compulsory) and (optional) were filled in.

We note that every year the Centre for Judicial training (CEJ) announces the ongoing training activities that it develops the concerned year and to which judges can apply.

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [X] Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2. Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires We note that every year the Centre for Judicial training (CEJ) announces the ongoing training activities that it develops the concerned year and to which prosecutors can apply.

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [X] Pas de formation proposée

Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans)
	<input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins)
	<input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : According to the legal professional statute of prosecutors (Law 47/86) in-service training is a right and a duty, and each prosecutor shall attend at least two sessions every year.

As the Centre for Judicial Studies (CEJ) offers more than one hundred sessions a year, only a very small part is mandatory. For this reason both boxes (Compulsory) and (optional) were filled in.

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une institution commune pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'institution pour l'année de référence, en €
Une institution pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Une institution commune pour les juges et procureurs	9 930 997 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. NAP

131-2. Nombre de formation continue (en jours) organisées par l'institution de formation judiciaire à l'intention des juges, des procureurs, du personnel non-juge et du personnel non-procureur

	Nombre de formation continue organisée, en jours (sans e-learning)	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	139 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP
1. Seulement pour les juges	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Seulement pour les procureurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Seulement pour le personnel non-juge	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Seulement pour le personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Autres formations communes	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires :

E2. Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre :

Sources : Center for Judicial Studies

5.3.Exercice de la profession

5.3.1.Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	35 699 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	85 820 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Procureur au début de sa carrière	35 699 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	85 820			
	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

. For judges and prosecutors "other financial benefit" can include:

- Remuneration Supplement for Performing Urgent Services
- Residence Subsidy
- Representation Expenses
- Travel Expenses
- Per diem/expense allowance

NAP

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Recherche et publication	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arbitrage	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Consultant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Fonction culturelle	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser les conditions et éventuellement les montants:

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique,

utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-1. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

juges uniquement

juges et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. The Portuguese High Judicial Council and the High Judicial Council for Administrative and Tax Courts have the responsibility to promote judicial ethics. Even though there is no Code of Ethics, the Statute of Judicial magistrates contains rules regarding this matter. Both councils have the competence to issue opinions on legal acts related to the judiciary and the Statute of Judges.

Please see: www.cstaf.pt; www.csm.org.pt/deliberacoes/

NAP

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-4. Si oui, quelle est la composition de cet institution/organe ?

procureurs uniquement

procureurs et représentants d'autres professions juridiques

autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-5. Les avis de cet institution/organe sont-ils accessibles au public?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc. The High Council of the Public Prosecutors' Office, includes members elected by the Parliament and members elected by the public prosecutors from among their number. It has the responsibility to appoint, post, transfer, promote, dismiss prosecutors, appreciate professional merit and to

exercise disciplinary action over the prosecutors.

It also issues legal opinions related to the Prosecutors Statute and conduct: <https://www.csm.org.pt/deliberacoes/>

[] NAP

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1.Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (plusieurs options possibles) ?

- Justiciables
- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs options possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (plusieurs options possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire

- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (plusieurs options possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur Général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

5.4.2. Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	24 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	28 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	19 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	20 [] NA [] NAP	14 [] NA [] NAP
1. Réprimande	5 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP
2. Suspension	4 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
4. Amende	11 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
8. Démission	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
9. Autre	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
10. Révocation	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. 9. other: compulsory retirement

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 144 et 145 :

Sources : The High Council of the Judiciary (Conselho Superior da Magistratura), the High Council of the Prosecutors (Conselho Superior do Ministério Público) and the High Council of Administrative and Fiscal Courts (Conselho Superior dos Tribunais Administrativos e Fiscais).

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1. Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	32 368 <input type="checkbox"/> NA	14 617 <input type="checkbox"/> NA	17 751 <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

NA

NAP

Commentaires

149. Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice (plusieurs options sont possibles) pour les :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Affaires civiles	[]	[X]	[X]
Affaires de licenciement	[]	[]	[]
Affaires pénales - Défendeur	[X]	[X]	[X]
Affaires pénales - Victime	[X]	[X]	[X]
Affaires administratives	[]	[]	[]

NAP

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des avocats :

149-0. En cas d'absence de monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients au tribunal :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personne concernée elle-même	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Syndicat	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si « autres », veuillez préciser. De plus, veuillez préciser pour les catégories mentionnées quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- [] Activité notariale
 [X] Arbitrage/médiation
 [X] Mandataire
 [] Syndic de copropriété
 [] Agent immobilier
 [] Autres (veuillez préciser) :

Commentaires

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- [X] Avocat indépendant
 [X] Avocat salarié
 [X] Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- [X] un barreau national
 [] un barreau régional
 [] un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- (X) Oui
 () Non

Commentaires - Si non, veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 146 et 148 :

Sources : National Bar Association

6.1.2.Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3.Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

() Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

Le juge

Le ministère de la Justice

Une instance professionnelle

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	[X] NA [] NAP
1. Réprimande	[X] NA [] NAP
2. Suspension	[X] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	[X] NA [] NAP
4. Amende	[X] NA [] NAP
5. Autre	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1 Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1. Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés : The resort to family mediation, as regards civil juvenile restraining orders (procedural forms designed, in most cases, to supplement and regulate the incapacity of exercising the rights of the children), is specially foreseen in the General Regime of the Civil Juvenile Procedure (RGPTC), approved by the Law 141/2015, of 8 September. Therein, it is set forth that, at any stage of the proceedings and whenever deemed appropriate, the judge may, on his own motion but with the parties' consent or at their request, determine the intervention of the public or private services on family mediation. To such purpose, it is also established the judge's duty to inform the interested parties on the existence and objectives of the

services on family mediation.

(The agreement reached through mediation shall be homologated by the judge if it meets the interest of the child).

It ought to be referred that a compulsory mediation model, having as reference experiences such as the “ordered” or “mandatory” mediation (California) has been considered in the course of the works that led to the recent approval of RGPTC, in particular with respect to the regulation of the exercise of parental responsibility. Such possibility was set aside as it was considered that, on one hand, the willingness trait would be, by itself, an enhanced factor if not even determinant to the success of the proceedings and, on the other hand, in due consideration to the contraindication of the principle of mediation in cases of domestic violence.

Accordingly, the provisions set forth in article 48(1) of the Council of Europe Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence (Istanbul Convention), approved and ratified by Portugal (Res. AR 4/2013, of 21/1), were taken into account:

“Parties shall take the necessary legislative or other measures to prohibit mandatory alternative dispute resolution processes, including mediation and conciliation, in relation to all forms of violence covered by the scope of this Convention.” Thus, the Portuguese legislator chose to maintain the voluntary basis of the mediation process and, at the same time, establish a “specialized technical hearing”, of a compulsory nature, whenever the parties do not reach an agreement at the judicial hearing and do not consent to mediation (Articles 23 and 38 of RGPTC). The “specialized technical hearing” on parental dispute matters is entrusted to the court’s technical assistance team and is designed to provide a diagnosed assessment on the parents’ competences and on the parties’ availability towards an agreement that may better safeguard the superior interest of the child. At the same time, this intervention purports to fulfil the enlightenment and awareness goals inherent to a pre-mediation session.

This is an intervention which is clearly different from the mediation process. It may be highlighted, for instance and among others, its distinct purposes and characteristics: on one hand, the contents of the sessions are not confidential (the outcome of the intervention shall culminate with a reasoned notice to the court) and on the other, the specialized technical auditor is a real court advisor (and not an impartial and independent third party as the mediator).

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

Non

Commentaires -Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires familiales	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires administratives	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires pénales	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Affaires liées aux consommateurs	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
---	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

Commentaires we have altered the answer on administrative cases because it is now clear for us, from the explanatory report and the formulation of the question that the question doesn't include arbitration.

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires There is a national registry on private mediators and also a national registry on public mediators, but one can not determine who among them practice court- related mediation. Besides, since the registration is not mandatory, there are also some mediators that are not registered and may practice court-related mediation.)

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales	2 455 [] NA [] NAP	2 455 [] NA [] NAP	1 226 [] NA [] NAP
2. Affaires familiales	221 [] NA [] NAP	246 [] NA [] NAP	55 [] NA [] NAP
3. Affaires administratives	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Affaires pénales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

6. Affaires liées aux consommateurs[X] NA
[] NAP[X] NA
[] NAP[X] NA
[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source : As for the years 2016 and 2017, we have provided the numbers, according to the Justice Statistics – Directorate-General for Justice Policy - and these statistics do not include the number of cases for which parties agreed to start mediation, but only the number of procedures that were concluded with a mediation agreement in a given year. For 2018, we have called upon another statistic source - the annual report of the Council of the Courts of Peace – which provides indeed the number of cases for which parties agreed to start mediation in the courts of peace. Concerning "family cases", the numbers are correct, since the indicated number of finished court-related mediations also include procedures that had begun in 2017, but were concluded in 2018, whereas the number of cases for which the parties agreed to start such mediation only refers to 2018.

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ? la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal l'arbitrage la conciliation (si différente de la médiation) d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires

G1. Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 166 :

Source : Directorate-General for Justice Policy - Ministry of Justice

8. Exécution des décisions de justice**8.1. Exécution des décisions en matière civile****8.1.1. Fonctionnement****169. Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution ?** Oui Non

Commentaires

170. Nombre d'agents d'exécution

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'agents d'exécution	1 143 [] NA	407 [] NA	736 [] NA

Commentaires

171. Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles) :

des juges

des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques

des huissiers de justice attachés à une institution publique

autre

Commentaires - Veuillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs) :

171-1. Les agents d'exécution ont-ils le monopole dans l'exercice de leur fonction ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu du monopole des agents d'exécution ou au contraire des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés: In exceptional legal situations there are court official (bailiffs) that can be appointed by court to exercise some activities that may also be carried out by enforcement agents.

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui avec monopole <input type="checkbox"/> Oui sans monopole <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires Other" means other proceedings that can be determined by law.

172. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

173. La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par (la réponse NAP signifie que la profession n'est pas organisée) :

- une instance nationale
- une instance régionale
- une instance locale
- NAP

Commentaires

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175. Est-ce que les frais d'exécution sont librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

Commentaires

H0. Veuillez indiquer les sources pour la réponses à la question 170 :

Source : Professional Body of Enforcement Agents - Comissão para o Acompanhamento dos Auxiliares da Justiça (CAAJ)

8.1.2.Efficacité des services d'exécution



177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :Comissão para o Acompanhamento dos Auxiliares da Justiça (CAAJ)

Commentaires It's a public and independent body of Government and Professional Body – Comissão para o Acompanhamento dos Auxiliares

da Justiça (CAAJ). This body is responsible for discipline and supervision (internal and external inspections) of the activity of enforcement agents and insolvency agents also.

179. Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés ?

180. Si oui, qui est chargé de formuler ces normes de qualité ?

un organisme professionnel

le juge

le ministère de la Justice

autre (veuillez préciser) :Comissão para o Acompanhamento dos Auxiliares da Justiça (CAAJ)

Commentaires

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ? Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

durée excessive

pratiques illégales

supervision insuffisante

coût excessif

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

184. Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Decree-Law 226/2008, November 20th , aimed at simplify enforcement procedures and avoid useless tasks;

Decree-Law 4/2013, January 11th, approved a set of urgent measures against pending backlogs in the area of enforcement procedures; Ordinance 308/2011, December 21st, aimed at improving various aspects of civil enforcement actions. There were no specific measures regarding decisions against public authorities.

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	(X) Oui () Non
pour les affaires administratives	(X) Oui () Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- () entre 1 et 5 jours
- (X) entre 6 et 10 jours
- () entre 11 et 30 jours
- () plus (veuillez préciser) :
- [] NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	120 [] NA [] NAP
1. Pour faute déontologique	112 [] NA [] NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	4 [] NA [] NAP
3. Pour délit pénal	4 [] NA [] NAP
4. Autre	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : Since 2015, CAAJ has been giving special attention and priority to the filing and prosecution of disciplinary proceedings against enforcements agents regarding more serious situations (e.g. irregular movement and lack of provision of professional accounts), which originated more severe disciplinary penalties (suspension of activity and disbarment), as

well as criminal proceedings, in which the CAAJ's specific cooperation is most often requested. With the adoption of stricter control mechanisms (not only at the legal and regulatory level, but mainly with the implementation of IT solutions that limit the possibility of deviant behavior) the verification of the occurrence of infringing behaviors has also reduced, which resulted in the decrease of disciplinary proceedings against enforcement agents.

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	98 [] NA [] NAP
1. Réprimande	1 [] NA [] NAP
2. Suspension	3 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP
4. Amende	76 [] NA [] NAP
5. Autre	18 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H1. Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188 :

Source : Supervision Body of Enforcement Agents – Comissão para o Acompanhamento dos Auxiliares da Justiça (CAAJ)

8.2.Exécution des décisions pénales

8.2.1.Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales? (plusieurs options possibles)

- Juge
- Procureur
- Services pénitentiaire et de probation
- Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100%

50-79%

Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1. Nombre et statuts des notaires

192. Si votre pays dispose de notaires, veuillez indiquer leur nombre et leur statut. Sinon, veuillez passer à la question 197.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	431 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	107 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	324 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Professionnels nommés par l'Etat	431 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	107 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	324 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser le statut de ces notaires :

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs options possibles) :

diplôme

expérience professionnelle/formation professionnelle

examen

procédure de nomination par l'Etat

autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser : There are exceptions such as dismissal as a disciplinary sanction, dismissal by request, incapacity.

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles):

dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)

authentification

certification des signatures

contrôle de légalité des documents soumis par les parties

médiation

prestation de serments

autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :check comment

Commentaires

194-1. Les notaires ont –ils des droits exclusifs dans l'exercice de leurs fonctions :

dans le cadre de certaines procédure civile (par exemple successions ou partage successoral, divorce par consentement mutuel)

authentification

certification des signatures

contrôle de légalité des documents soumis par les parties

médiation

prestation de serments

autre, par exemple collecter les taxes, tenir des registres (veuillez préciser) :wills, irrevocable proxy, inventory proceedings

Commentaires - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou, au contraire, des indications sur la concurrence à laquelle ils peuvent être confrontés:

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

Transaction immobilière

Droit de la famille

Droit des successions

Droit des sociétés

Contrôle de la régularité des jeux de hasard

Autres

Commentaires

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes numériques spécialisés dans leur activité ?

Dans l'élaboration d'instruments authentiques

Dans l'enregistrement d'instruments authentiques (archives)

Pour d'autres activités (veuillez préciser) :accounting systems and communications management systems

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

une instance professionnelle

le tribunal

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui

Non

Commentaires There is no mandatory continuous training for notaries, such as it exists for magistrates, but there is training available. There is only mandatory initial training.

11. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 192:

Sources : Chamber of Notaries (Ordem dos Notários)

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1. Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires accrédités ou enregistrés :

[]

NA

NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires

J1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 199

Sources : Directorate-General for the Administration of Justice (Direcção-Geral da Administração da Justiça)

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1. Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (plusieurs options possibles):

experts à qui les parties demandent d'apporter leur expertise pour soutenir leur argumentation,

experts nommés par le tribunal pour mettre à la disposition de celui-ci leurs connaissances scientifiques et techniques sur des questions de fait,

«Experts juristes » qui peuvent être consultés par le juge pour des questions de droit spécifiques ou qui ont pour tâche de soutenir le juge dans la préparation du travail judiciaire (mais qui ne participent pas au jugement).

Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

202-1. Existe-t-il des listes ou des bases de données d'experts judiciaires agréés ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment est évaluée sa compétence ? par qui ?) :

202-2. Qui est responsable de l'enregistrement des experts judiciaires?

Le Ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaires

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps

Non

Commentaires

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

la procédure judiciaire

le métier de l'expert

autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

Oui

Non

Commentaires

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

205-1. Qui fixe la rémunération de l'expert ?

-- The expert remuneration is established by the Regulation of Judicial Fees (article 17 and Annex IV)

206. Existe-t-il des dispositions impératives relatives à l'exercice de la fonction d'expert judiciaire dans le cadre des procédures judiciaires ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser, notamment les délais impartis pour présenter un rapport technique au juge : When the investigation does not end with the immediate presentation of the technical report, the judge will establish the timeframe for the conclusion of the report; this period may not exceed 30 days (article 483 of the Civil Procedure Code).

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3. Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

207. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des experts judiciaires ?

- Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée
- Oui, pour les recruter et/ou les nommer sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique
- Non, veuillez préciser qui est responsable de cette sélection Directorate-General for the Administration of Justice

Commentaires As from 2013, Directorate-General for the Administration of Justice (Direcção-Geral da Administração da Justiça) can select judicial experts (Ordonnance n. 860/2012, 30 November,, DR II Série n.º 11 de 16 January 2013).

207-1. Le juge contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

- Oui
- Non

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources de votre réponse à la question 205

Sources : Directorate-General for the Administration of Justice (Direcção-Geral da Administração da Justiça)

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1. Réformes envisagées

12.1.1. Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Veuillez préciser si ces réformes sont en préparation ou si elles ont simplement été envisagées jusqu' alors. Des projets innovants ont-ils été mis en œuvre ? Si possible, respectez les catégories suivantes:

1. Programmes de réforme généraux In October 2019, a new government will be elected; therefore, it is not possible to establish what are the plans and reforms for the years to come. Nevertheless, some on going reforms will probably continue, such as:
- changes in the legal aid regime in order to improve transparency and more equality in the access to justice system;
 - ongoing revision of the professional statutes of some legal professions, such as judges, and prosecutors;
 - on going new action plan for the prison system

2. Budget NAP

3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux-, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments) NAP

3.1. Accès à la justice et aide judiciaire NAP

4. Conseil supérieur de la magistrature NAP

5. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc. NAP

6. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération NAP

7. Exécution des décisions de justice NAP

8. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges NAP

9. Lutte contre la criminalité NAP

9.1 Système pénitentiaire NAP

9.2 La justice adaptée aux enfants NAP

9.3 La violence entre partenaires NAP

10. Nouvelles technologies de l'information et de la communication NAP

11. Autres NAP